

Conditions général TomTom Promo d'été 2021

Les présentes conditions générales s'appliquent à l'action d'échange offerte par **TomTom International B.V.**, situé aux Pays-Bas et ayant son siège social à Ruijterkade 154, 1011 AC Amsterdam, Pays-Bas ci-après dénommé TomTom.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CES CONDITIONS AVANT DE LES ACCEPTER.

1. En quoi consiste la Promotion ?

Chaque client qui achète l'un des produits énumérés ci-dessous auprès d'un Point de vente participant pendant la période de promotion peut demander un cashback ou des accessoires gratuits. Ce faisant, le client doit suivre toutes les étapes mentionnées à l'article 4 des présentes Conditions générales. La période de promotion est valable du 17 mai au 31 juillet 2021 inclus. Le client doit remplir les détails au plus tard 14 jours après l'achat.

2. À quels produits la Promotion s'applique-t-elle ?

Seuls les produits suivants sont éligibles à la Promotion :

Nom du produit	Code produit	Promotion	Magasins participants en Belgique et au Luxembourg
TomTom GO Essential 5"	1PN5.002.10	Cashback de 30 €	Bol.com, Coolblue, Krefel, Media Markt, Saturn, Vandenborre
TomTom GO Essential 6"	1PN6.002.10	Cashback de 40 €	Bol.com, Coolblue, Krefel, Media Markt, Saturn, Vandenborre
TomTom GO Discover 6"	1YB6.002.00	2 accessoires gratuits (double chargeur rapide 9UUC.001.26 + disques tableau de bord 9A00.202)	Coolblue
TomTom GO Discover 7"	1YB7.002.00	2 accessoires gratuits (double chargeur rapide 9UUC.001.26 + disques tableau de bord 9A00.202)	Bol.com, Coolblue, Krefel, Media Markt, Saturn, Vandenborre

3. Points de vente TomTom participants autorisés :

La promotion concerne uniquement les achats d'un Produit Promotionnel TomTom destiné et livré dans le cadre de la vente aux consommateurs en Belgique ou au Luxembourg, acheté dans un des magasins repris dans le tableau ci-dessus au point 2.

4. Les candidats doivent remplir les conditions ci-dessous pour pouvoir bénéficier de la Promotion :

4.1 Les Participants doivent acheter un Produit promotionnel TomTom auprès de l'un des magasins participants autorisés.

4.2 La Promotion est valable sur les achats effectués par un Participant aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg entre le 17 mai 2021 et le 31 juillet 2021 (« Période d'achat »).

4.3 Le Participant doit s'inscrire dans les 14 jours suivant l'achat via le formulaire en ligne sur tomtom.com/ete2021 et est tenu d'y répondre à toutes les questions. Ceci signifie que le 31 juillet 2021 est le dernier jour de registration, et que le 14 août 2021 est considéré comme « Dernière date de registration ».

4.4 En cas d'incohérence, le Participant peut apporter des corrections ou des modifications jusqu'au 31 août 2021.

4.5 Le Participant doit se conformer aux exigences des présentes Conditions générales et doit remplir toutes les questions (marketing) du formulaire de registrations afin d'être éligible pour la Promotion.

4.6 Le Participant doit soumettre une photo ou un scan de la preuve d'achat via le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse tomtom.com/ete2021

4.7 Le Participant doit également soumettre une photo sur laquelle le code EAN sur la boîte est barré avec un feutre ou un stylo. Cette photo doit également être soumise via le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante : tomtom.com/ete2021

4.8 Dans le cas de l'achat d'un appareil GO Essential 5" ou 6", la somme d'argent est transférée sur le compte du Participant par virement bancaire au plus tard 30 jours après l'approbation de la demande. Dans le cas de l'achat d'un appareil GO Discover 6" ou 7", nous envisage d'envoyer les accessoires par courrier dans les 30 jours.

4.10 Cette promotion ne peut être échangée, ni combinée avec d'autres promotions, offres, bons de réduction ou articles similaires.

5. Éligibilité du Participant

5.1 La participation est ouverte à toute personne âgée de 18 ans ou plus à la date d'enregistrement qui a acheté un Produit promotionnel TomTom auprès d'un Point de vente participant autorisé aux Pays-Bas, en Belgique ou au Luxembourg.

5.2 Les salariés de TomTom et les membres de famille directs (définis comme le conjoint/la conjointe, l'enfant, la mère, le père, le grand-parent, le petit-enfant, le frère, la sœur, y compris les personnes adoptées ou mariées (par exemple, le demi-frère) et le conjoint d'un des membres de la famille énumérée) des salariés de toute entreprise participant à la Promotion (y compris TomTom et ses filiales) ne peuvent pas bénéficier de la Promotion. TomTom se réserve le droit de vérifier l'éligibilité des Participants.

5.3 Cette Promotion n'est pas disponible pour les produits ou stocks d'occasion, reconditionnés ou contrefaits (y compris des produits de commerce parallèle).

5.4 Toute négligence de la part des Points de vente participants autorisés, par exemple au niveau du traitement ou de commande de Produits promotionnels TomTom, ne relève pas de la responsabilité de TomTom.

6. Comment participer ?

Le Participant devra acheter un Produit promotionnel TomTom auprès d'un Point de vente participant autorisé actif sur le marché néerlandais, belge ou luxembourgeois. **Cette promotion ne peut pas être échangée, ni combinée avec d'autres promotions, offres, coupons ou articles similaires.**

Aucun frais ne sera facturé pour la participation, à l'exception des frais d'accès à Internet ou de vos propres frais bancaires liés à la remise en argent.

Il y a une limite d'un seul article par achat et par personne.

Le Participant doit faire une demande complète et correcte en remplissant le formulaire de participation en ligne sur TomTom.com/ete2021. Le Participant devra également fournir des données privées et des informations relatives au produit : le nom du magasin, la date d'achat, le produit acheté, le numéro de série et le chargement d'une preuve d'achat lisible (« Informations relatives au produit »).

Le Participant recevra un mail confirmant la réception de la demande.

7. Le prix

Le Participant recevra une remise de 30€, 40€ ou bien deux accessoires (en fonction du produit acheté), à condition que toutes les conditions de la Promotion soient remplies. Le Participant recevra un mail confirmant l'inscription et est informé de l'acceptation ou du rejet de la demande. Le Participant doit assurer la bonne réception du remboursement. Le Participant est responsable de la bonne réception du montant cashback.

Le Participant accepte qu'en participant à la Promotion, il puisse être invité à participer à des activités publicitaires et promotionnelles relatées. Les Participants peut afficher son nom et pays sur les réseaux sociaux de TomTom et/ou sur d'autres sites web de TomTom.

8. La valeur

TomTom se réserve le droit de remplacer le prix d'origine par un prix de valeur comparable ou supérieure au cas où le prix d'origine ne serait plus disponible. En acceptant le prix, le Participant accepte d'être responsable de toutes les taxes fédérales, d'état, provinciales, locales ou autres taxes applicables liées à l'acceptation et à l'utilisation du prix. Le prix attribué est personnel et non-transférable et ne peut être échangé contre de l'argent ou un crédit. Si la loi l'exige, le Participant peut être tenu de remplir les formulaires fiscaux applicables, tels que le formulaire W-9, et de fournir le numéro d'identification du contribuable.

9. Déclaration de confidentialité

TomTom recueille des informations personnelles auprès du Participant dans le cadre de cette Promotion. Le Participant fournit les informations suivantes : prénom, nom de famille, adresse, ville, code postal, pays, numéro de téléphone, adresse mail et informations sur son compte bancaire (« Informations privées »). TomTom utilisera ces informations pour vérifier l'éligibilité du contributeur à la promotion et pour s'assurer que le contributeur reçoit le montant du cashback ou les accessoires.

TomTom respecte la législation applicable en matière de protection de la vie privée. TomTom protégera autant que possible les données personnelles contre toute utilisation non-autorisée. TomTom est par la

présente autorisée par le Participant à divulguer des données à caractère personnel au tiers MyActions. TomTom ne traitera les données personnelles qu'aux fins de traitement et de réalisation de cette Promotion et/ou d'objectifs de marketing. Le traitement des données privées est nécessaire dans le cadre de cette Promotion. En cochant la case "opt-in" lorsqu'il remplit le formulaire de participation, le Participant accepte l'utilisation des données personnelles à des fins de marketing. Si le Participant n'est pas d'accord, les données privées seront détruites à l'issue de la Promotion. TomTom conservera les dossiers contenant toute donnée privée pendant au moins sept (7) ans afin de se conformer aux obligations fiscales applicables.

Si le Participant estime que les données personnelles ne seront pas utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été fournies à TomTom, veuillez nous contacter à l'adresse help.tomtom.com. Pour plus d'informations, consultez la politique de confidentialité de TomTom à l'adresse <http://tomtom.com/privacy>.

10. Notification et suppression

TomTom se réserve le droit de vérifier toute participation, y compris, mais sans s'y limiter, les données personnelles, l'enregistrement et les informations sur les produits, comme indiqué dans les présentes conditions générales. TomTom se réserve le droit de rejeter les demandes de remboursement en cas de soupçon d'actes frauduleux. Les demandes qui ne sont pas conformes à ces conditions générales seront invalides ; si le Participant fait un usage abusif de cette Promotion de quelque manière que ce soit, il sera exclu de toute participation ultérieure. Toutes les décisions prises par TomTom dans le cadre de cette Promotion sont définitives et sans appel.

Si vous envisagez de déclarer illégal ou inacceptable du matériel relatif à la Promotion, veuillez envoyer un message à help.tomtom.com, en indiquant la nature de la plainte. Dès réception de ce message, TomTom examinera la plainte et pourra supprimer ou modifier le matériel en question.

11. Modalités de tarification et indemnité

En s'inscrivant et en participant à la Promotion, le Participant s'engage, en son nom et au nom de ses héritiers, des examinateurs testamentaires et des administrateurs, (i) à libérer et à indemniser TomTom et leurs dirigeants, administrateurs et employés respectifs (collectivement, les « **Parties préservées** ») de toute forme de responsabilité, les réclamations de droits que le Participant peut avoir ou qui peuvent survenir contre les parties exonérées pour maladie, blessure, décès, perte, litiges, dommages personnels ou matériels qui peuvent survenir, directement ou indirectement, que ce soit par négligence ou acte, suite à la participation du Participant à la Promotion et/ou à son acceptation, sa possession, son utilisation ou son abus des prix ou de toute partie de ceux-ci ; (II) que les Parties préservées ne seront en aucun cas responsables de toute garantie, représentation ou déclaration, expresse ou implicite, concernant les prix, y compris, mais sans s'y limiter, la qualité de ce prix ou son adéquation à un usage particulier ; et (III) que le Participant accepte les présentes conditions générales et renonce à tout droit d'invoquer toute ambiguïté ou erreur dans les conditions générales ou dans la Promotion, et que le Contributeur sera lié par toutes les décisions de TomTom, qui seront contraignantes et définitives. Le non-respect de ces conditions générales peut entraîner l'exclusion du Participant de la Promotion, à la seule discrétion de TomTom.

12. Responsabilité

Aucune disposition de cette Promotion ou de ces conditions générales ne peut exclure ou limiter la responsabilité de TomTom si elle ne peut être exclue ou limitée par la loi.

Bien que TomTom fasse de son mieux pour un bon traitement de la Promotion, TomTom ne peut être tenu responsable de quelque dommage que ce soit, sauf en cas de comportement intentionnel ou de négligence grave de TomTom ou de la direction de TomTom, qui ressort de la Promotion en général. La participation à la Promotion implique la connaissance et l'acceptation de la nature et des limites de l'Internet, y compris les performances techniques, la transmission d'informations et de données, les risques et les conséquences des interruptions et, plus généralement, les risques inhérents à la communication via l'Internet, tels que la protection limitée des données, les logiciels malveillants et les virus.

Il est de la responsabilité du Participant de prendre toutes les mesures raisonnables et prévisibles pour protéger l'équipement et de fournir des informations actuelles et précises afin de pouvoir bénéficier de cette Promotion.

13. Contact

Si le Participant souhaite recevoir plus d'informations sur la Promotion, sur les prix (distribués), sur les produits ou services TomTom ou s'il a une plainte à formuler à propos de la Promotion, il peut contacter le service clientèle à l'adresse help.tomtom.com.

14. Résiliation

Si, pour une raison quelconque, cette Promotion ne peut être exécutée comme prévu ou viole les lois et réglementations locales, TomTom se réserve le droit d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre la Promotion en tout ou en partie sans encourir de responsabilité ou de compensation. Cela inclut, sans s'y limiter, les réclamations relatives à l'infection par des virus informatiques, aux défauts, à l'utilisation non-autorisée, à l'intervention non-autorisée, à la fraude, aux dysfonctionnements techniques ou à toute autre cause échappant au contrôle raisonnable de TomTom.

15. Autres

Si une disposition, ou une partie d'une disposition, de cette Promotion ou de ces conditions est jugée illégale, invalide ou inapplicable par un tribunal ou une autorité compétente, alors cette disposition, ou une partie d'une disposition, sera considérée comme ne faisant pas partie de cette Promotion, et la légalité, la validité ou l'applicabilité des autres dispositions de cette Promotion ne seront pas affectées, sauf si la loi applicable l'exige. TomTom effectuera cette Promotion conformément aux lois et règlements régissant les jeux de hasard et d'adresse promotionnels et les cadeaux d'affaires.

Les présentes conditions générales sont fournies en français, néerlandais et en anglais. En cas d'incohérence, la langue néerlandaise prévaut.

16. Choix de la législation

Cette Promotion et les présentes conditions générales sont régies et interprétées conformément au droit néerlandais. La Cour d'Amsterdam est compétente pour tout litige.

17. Missions et délégations autorisées

TomTom peut, sans notification préalable et sans le consentement des Participants, céder l'un de ses droits relatifs à la Promotion à l'une des filiales de TomTom ou lui déléguer l'une de ses tâches relatives à l'exécution de la Promotion conformément aux présentes conditions générales.